



Saint-Ouen, le 22/06/2018

UN SYNDICAT POUR QUOI FAIRE ?

Le syndicalisme aujourd'hui

Qui est concerné par le syndicalisme ?

Tous les salariés, c'est-à-dire toutes celles et tous ceux qui perçoivent un salaire en contrepartie de leur travail. Un syndicat se fixe pour but de défendre les intérêts matériels et moraux des salariés.

Et ceux qui sont au chômage ?

Les chômeurs restent des salariés; ils sont, il faut le souhaiter, privés temporairement d'emploi, mais pas de droits; c'est d'ailleurs le syndicat qui les représente tant auprès des autorités ministérielles que des organismes sociaux.

Les retraités ne sont-ils pas oubliés ?

Non, car défendre les droits des retraités c'est non seulement agir pour leur pouvoir d'achat, mais c'est aussi protéger les droits à la retraite pour les plus jeunes.

En fait, c'est la solidarité entre tous les salariés ...

Oui, le syndicalisme c'est la solidarité entre tous les travailleurs salariés, quels que soient leur situation, leur secteur d'activité, leur qualification, leur sexe et leur âge.

Cadre et ouvrier même combat ?

Les ingénieurs et cadres sont de plus en plus nombreux (trois millions dans le seul secteur privé...), le syndicat doit promouvoir les intérêts des cadres et des ingénieurs sans les isoler de l'ensemble des salariés.

Site : www.fo-cadres.fr (union des cadres et ingénieurs).

Le syndicat est donc là pour tous : ouvriers, employés, techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres. Tous ont des intérêts communs, y compris les salariés au chômage et les retraités.

Pourtant les revendications des uns ne sont pas toujours celles des autres

C'est vrai. Aussi, les revendications catégorielles sont déterminées dans les différents secteurs professionnels par les intéressés, de sorte que cela ne porte pas préjudice aux autres. C'est ça la solidarité !

Comment mettre cette solidarité en action ?

Ensemble dans un syndicat. Afin d'échapper au jeu du patronat qui nous oppose les uns aux autres et licencie les uns comme les autres.

N'est-ce pas aller un peu loin ?

Même si l'affirmation peut choquer certains, la question ne se pose même pas. En bas ou en haut de l'échelle, l'aspect humain s'écarte au profit des intérêts financiers. La preuve, plus une entreprise licencie, plus sa cote monte en Bourse...

Revenons au syndicat, quelle est sa force ?

Celle que lui donnent le nombre et la détermination des adhérents et des militants. Mais une force, c'est comme la forme, ça s'entretient ; en matière syndicale, il faut toujours plus d'adhérents informés et formés, pour défendre les garanties sociales et ainsi préparer de nouvelles avancées.

Un vrai syndicat est donc indispensable ?

Ca ne fait aucun doute ! Regardez autour de vous, à coups de délocalisations, externalisations, réorganisations, les entreprises déploient leur force pour remettre en cause les droits des salariés. Il en est de même dans la fonction publique et le secteur public où la privatisation est à l'œuvre.

Le moyen de se regrouper pour les salariés, c'est le syndicat.

Le poids d'un vrai syndicat (indépendant) rééquilibre les forces en présence et vous permet ainsi de négocier d'égal à égal afin d'obtenir ce que vous n'obtiendrez jamais seul.

C'est votre force et c'est la seule !

Qu'est-ce que FO ?

En 1895 a été créé la première Confédération syndicale interprofessionnelle en France, la Confédération Générale du Travail.

Elle regroupait des salariés de toutes professions qui avaient souhaité en se réunissant pour défendre leurs intérêts, ne pas être réduits à une forme d'esclavage. Ces salariés voulaient améliorer leurs conditions de travail, leur salaire, leur protection sociale, leur vie. C'est grâce à leurs combats que les organisations syndicales ont pu exister, et avec elles de grands droits ont pu être acquis par la négociation et la grève : création de la Sécurité sociale, droit aux congés payés, Conventions collectives, Assurance chômage, Conseils des Prud'hommes, ...

La confédération FO a été créée en 1948, après une scission de la CGT, par des syndicalistes libres qui refusaient que le syndicat soit l'outil d'un parti politique. C'est pour cette raison que notre syndicat s'appelle Confédération Générale du Travail – Force Ouvrière.

Une des caractéristiques de FO est l'indépendance à l'égard de tout groupement politique¹, philosophique, ou religieux, ainsi qu'à l'égard de l'Etat.

Cette indépendance implique avant tout l'indépendance financière. C'est pourquoi FO, comme tout syndicat indépendant, est constitué de salariés versant une cotisation syndicale.

FO n'est pas là pour amener le chaos dans l'entreprise mais pour faire en sorte que tous puissent y travailler dans de bonnes conditions et recevoir un salaire plus juste.

FO a toujours été du côté de ceux qui, dans quelque pays que ce soit, sous quelque régime que ce soit, se battent pour la liberté, la démocratie, le progrès social.

La section FO Alstom SIF fait partie du Syndicat Général FO de la métallurgie de la Région Parisienne, car ALSTOM Transport est une entreprise couverte par les Conventions Collectives de la métallurgie².

Le fonctionnement interne de FO est de type fédéraliste. Chaque section, syndicat, fédération, ou union départementale est une instance souveraine. **Ceci veut dire notamment que les décisions de la section syndicale FO sur notre établissement sont prises à la majorité de ses adhérents, en réunions. Toutes les opinions peuvent s'exprimer et toutes les voix sont égales.**

A quoi engage l'adhésion à FO ?

Hormis payer ses cotisations, être solidaire avec tous les adhérents FO et participer au fonctionnement démocratique du syndicat. Chaque adhérent est libre de militer ou non.

Vous adhérez quand vous le voulez et vous cessez d'adhérer et de cotiser quand vous le voulez.

¹ En particulier, FO n'a jamais ni soutenu, ni appelé à voter pour un candidat ou une liste lors d'une élection politique.

² Les Conventions Collectives, accords nationaux, et accords d'entreprises constituent un tissu de garanties qui font partie des droits des salariés. Ils sont le résultat de l'action syndicale.